

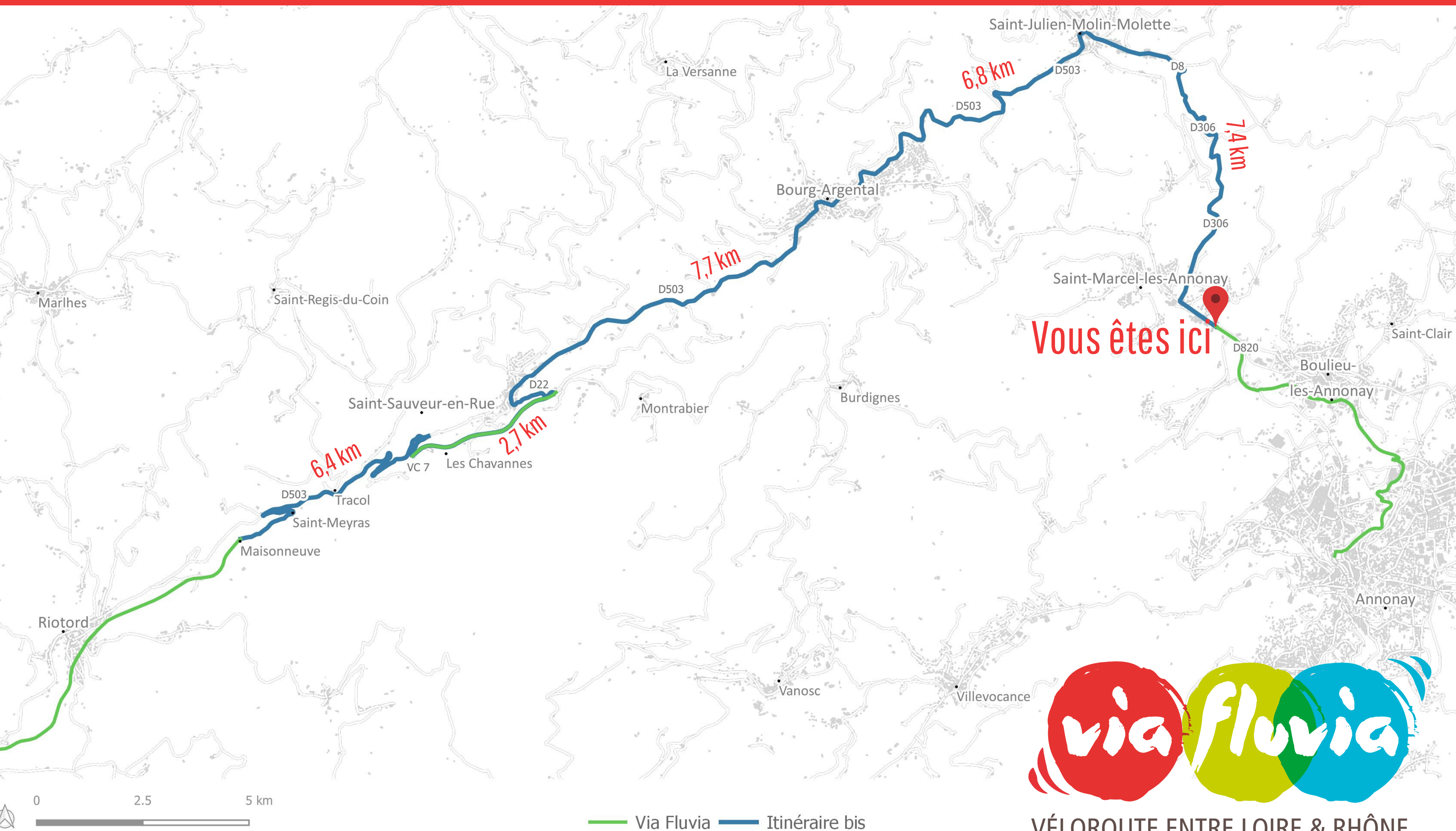


JONCTION NON-AMENAGEE

L'itinéraire aménagé Via Fluvia s'arrête ici. Le tunnel du Tracol **n'étant pas à l'heure actuelle ouvert au public**, nous proposons une **jonction non-aménagée** afin de rejoindre le reste de la véloroute à travers la Loire et la Haute-Loire.



C'est une liaison provisoire qui emprunte une départementale (D503) fréquentée par des véhicules et poids lourds. Elle est donc **déconseillée** aux familles à vélo et aux personnes n'étant pas habituées à circuler sur ce type de voie partagée. Nous attirons votre attention sur cet itinéraire qui n'est pas aménagé spécifiquement pour les cyclistes.



31 km Itinéraire bis de Saint -Marcel-lès-Annonay à Maisonneuve

.....
Itinéraire non sécurisé, fort dénivelé et voie partagée avec véhicules
.....

Dénivelés

📍 **Saint-Marcel-lès-Annonay à Saint-Julien-Molin-Molette** - pente à 2,25%
Dénivelé positif de 168 m

📍 **Saint-Julien-Molin-Molette à Bourg Argental** -
Dénivelé positif de 87 m - pente à 3,5%
Dénivelé négatif de 135 m - pente à 3%

📍 **Bourg Argental au lieu-dit les Chavannes (Saint-Sauveur-en-Rue)** - pente à 3%
Dénivelé positif de 313 m

📍 **De Chavannes au Col du Tracol** - pente à 4.8%
Dénivelé positif de 172m

📍 **Du Col du Tracol à Maisonneuve** - pente à 3,8%
Dénivelé négatif de 110m

Afin de rejoindre la Haute-Loire

- Arrivés au bout de l'itinéraire aménagé revenez en arrière jusqu'au carrefour à votre gauche ponctué de feux tricolores, prendre la route en face de l'itinéraire Via Fluvia direction le barrage du Ternay.
- Empruntez la D306, puis la D8-7 et enfin la D8, direction Saint-Julien-Molin-Molette. Cet itinéraire longe le barrage de Ternay, l'occasion de faire une pause.
- Vous êtes toujours sur une liaison provisoire qui n'est donc pas aménagée spécifiquement pour les cyclistes, sortant du centre bourg rejoignez ensuite la D503 jusqu'à Bourg-Argental (Village avec commerces, restaurants et hébergements)
- Suivez la D503 en direction de Saint-Sauveur-en-Rue. Dans le bourg de Saint-Sauveur-en-Rue, tournez à gauche direction Burdignes, par la D22 jusqu'à la Gare de de Saint-Sauveur-en-Rue
- Reprenez la Via Fluvia sur 2,7km, à droite, direction Les Chavannes.
- Empruntez ensuite à droite, la VC 7. Continuez jusqu'au « cédez le passage » donnant sur la D503
- Vous allez quitter la véloroute Via Fluvia et vous engager sur un itinéraire bis. Nous attirons votre attention sur cet itinéraire qui n'est pas aménagé spécifiquement pour les cyclistes.
- Au panneau « cédez le passage » prenez à gauche, soyez vigilant et tenez correctement votre droite vous êtes sur une route à forte circulation. Suivez cette départementale montant au Col du Tracol

Vous arrivez au Col du Tracol, limite entre Haute-Loire et Loire

- Continuez sur la D503 jusqu'à une intersection sur votre gauche où le hameau de Saint-Meyras est indiqué.
- Traversez le hameau, vous arrivez devant 2 chemins caillouteux prendre celui de droite jusqu'à une ancienne maison garde-barrière.
- Vous êtes à Maisonneuve, l'itinéraire Via Fluvia reprend à partir de cette maison garde-barrière jusqu'à Lavoûte sur Loire.



Plus d'informations sur www.viafluvia.fr